

BULLETIN D'INSCRIPTION

2015
2016
FORMATIONS

"Comprendre et gérer un
plan de Biosécurité en
élevage avicole "



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE

Chambre d'agriculture de l'Aude

ZA de Sautès à Trèbes

11878 CARCASSONNE Cedex 9

Pour obtenir plus d'informations sur les formations
contacter le service Entreprises au 04.68.11.79.28

Ou par mail :

formation@aude.chambagri.fr ou

sur notre site www.aude.chambagri.fr

Les conditions générales relatives à nos formations sont disponibles sur simple
demande.



NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE:

- L'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- La réactivité, pour garder une longueur d'avance
- L'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- L'expertise, une large palette de compétences
- La clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- L'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts



FORMATIONS

PÔLE ELEVAGE



" Comprendre et gérer un
plan de Biosécurité en
élevage avicole "

Respect du décret du 8 Février 2016 relatif
à la prévention contre l'Influenza aviaire

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE



PROGRAMME : JOURNÉE 1 (OBLIGATOIRE)

- La grippe aviaire et ses enjeux
- Lien entre la maîtrise sanitaire en élevage et la maladie
- Les soutiens financiers existants
- Les bonnes pratiques en élevage. Réalisation d'un autodiagnostic de l'existant sur :
 - Le plan de circulation dans l'exploitation et les unités de production,
 - Le plan de gestion des flux et des sous-produits animaux,
 - Le registre du personnel,
 - La traçabilité des interventions,
 - Le protocole de nettoyage et de désinfection,
 - Le plan de lutte contre les nuisibles et de protection contre l'avifaune sauvage,
 - Le plan de traçabilité des épandages...

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

JOURNÉE 2 (OPTIONNEL) : MISE EN PLACE D'UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ,

proposée ultérieurement

Intervenant : Aurélia Ponsich (vétérinaire GDS11)

Durée : 1 journée

Date et lieu :

- **Lundi 9 Mai 2016 OU Jeudi 19 Mai 2016**
à Belpech

Responsable de stage et contact :

Elodie KLEIN

elodie.klein@aude.chambagri.fr
04 68 11 79 89 ou 06 83 69 87 42

OBJECTIFS

- **Comprendre les risques liés à la propagation du virus Influenza aviaire**
- **Repérer les adaptations nécessaires à une mise aux normes de son exploitation de volailles**
- **Respecter le décret du 8 Février 2016 relatif à la prévention contre l'Influenza aviaire**

Public visé



Éleveurs de palmipèdes
Éleveurs de volailles
Éleveurs de gibier
Éleveurs de ratites
Futurs éleveurs
Salariés agricoles

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Tarif 2015 / 2016 :

- Pour les stagiaires agriculteurs ou assimilés **25€**
- Pour les stagiaires ayant un autre statut, nous consulter.

Le contrat de formation vous sera adressé avec la convocation.



Important : Nous vous informons que dorénavant pour les stagiaires non cotisants aux fonds VIVEA et FAFSEA, le coût de la formation est de 180 €/jour.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

" Mettre en place et gérer un plan de Biosécurité en élevage avicole "

A renvoyer à :
Chambre d'agriculture de l'Aude
Pôle ELEVAGE
ZA de Sautès à trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex 9

Avant le Vendredi 29 Avril 2016

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

CP : Commune :

☎.....

@.....

Qualité :

- Salarié
- Main d'oeuvre familiale
- Chef d'exploitation

S'inscrit à la formation du :

- Lundi 9 Mai 2016
- Jeudi 19 Mai 2016

Remarques : Les places seront prioritairement attribuées aux éleveurs de palmipèdes en zone de restriction

Et se feront par ordre de priorité d'inscription